



Bonne Année
2025

Uzès-les-Bains



SOMMAIRE

Edito - Le mot du Maire

La vie du village

1. Focus sur 2024

Résultats du recensement de la population

La commune se dote d'un terrain de sport

La commune opte pour le dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE »

Travaux de sécurisation RD7

Fleurissement du village

Résultats du sondage en ligne

Manifestations 2024

Budget Primitif 2024

2. Actualité, travaux et projets

Lancement du PLU

3. Souvenirs et Mémoires du village

Les Charbonnières d'Euzet

4. Réussites scolaires et sportives

5. Etat-Civil

Bibliothèque Municipale

Le mot des associations

Jeux autour d'Euzet

Infos Pratiques

haute en couleur !



Meilleurs *Voeux*

Retrouvez toutes les infos communales sur

2

Le site officiel : www.euzet-les-bains.fr

La page FB : [@euzetlesbains](https://www.facebook.com/euzetlesbains)

Page 4

Page 4

Page 5

Page 6

Page 7

Page 8 et 9

Page 10 à 13

Page 14

Page 15

Page 16 et 17

Page 18

Page 18

Page 19 et 20

Page 20 à 22

Page 23

Page 24



Edito



Chères Euzétiennes, chers Euzétiens,

C'est avec joie et un profond respect que je m'adresse à vous en ce début d'année, pour vous exprimer les vœux les plus sincères de l'équipe municipale. Faisons de 2025 l'année des opportunités, l'occasion de nous retrouver autour de projets communs, de partager mais aussi de célébrer la richesse d'Euzet et de rendre hommage à celles et ceux qui ont œuvré pour que notre commune soit un véritable havre de paix, celles et ceux qui ont vu ce village évoluer, grandir, et se transformer au fil des années par leur travail et leur engagement. Remercions également celles et ceux qui ont choisi de s'installer parmi nous, certain que vous contribuerez à la richesse et l'épanouissement de notre beau village, désormais votre beau village, que vous saurez vous intégrer comme nous savons vous accueillir.

Anciennes familles comme nouveaux habitants, vous êtes essentiels à notre village, et à travers nos histoires, nos traditions, nos souvenirs, et nos pages à écrire, vous portez en vous l'âme d'Euzet-les-Bains.

L'année 2024 a été une année particulière, marquée par des défis sociaux et économiques, à l'échelle nationale comme locale. Nous sommes tous témoins des difficultés vécues par de nombreuses familles, par nos commerces, nos entreprises, et bien sûr, par nos ménages pour qui la vie quotidienne peut parfois être plus complexe face à l'inflation, aux préoccupations sociales ou encore aux enjeux que se profilent. Des moments de convivialité comme le récent repas des aînés, l'échange du 13 juillet, les diverses manifestations organisées par le tissu associatif local tout au long de l'année, sont d'autant plus précieux, l'occasion de tisser des liens, de partager des histoires et de renforcer notre esprit communautaire.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux organisateurs de ces événements, au travail et au dévouement des bénévoles et des élus(es) qui m'entourent, sans vous, ces moments ne seraient pas possibles.

Nous avons à cœur de créer des espaces de rencontre et d'échange, des lieux conviviaux où nous pourrions nous réunir. Aucune génération ne sera oubliée, avec une part belle au lien intergénérationnel. Ces espaces favoriseront le partage, la solidarité et renforceront le tissu social et associatif qui font la force de notre commune. Car c'est dans ces moments de convivialité que naissent les liens qui font de notre beau village un endroit où il fait bon vivre.

Le Président d'Alès-Agglomération et les 72 Maires des communes qui la composent ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de présentation des vœux le **mercredi 15 janvier 2025 à 18h30 au Parc des expositions d'Alès Agglomération**, à Méjannes-les-Alès.

Profitons de cette année 2025, échangeons, rions et célébrons notre belle communauté, à l'amitié, à la solidarité et à la joie d'être ensemble.

Votre Maire,
Cyril OZIL

Très sincèrement,

3

Bonne Année



1. Focus sur 2024

Résultats du recensement de la population

La population recensée en 2024 est de 529 habitants.

La population totale de référence au 1^{er} janvier 2022 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025 est de 500 habitants.

Elle se compose d'une population municipale de 491 habitants et d'une population comptée à part de 9 habitants.

- 1. Population recensée en 2024 : 529**
dont : - ménages : 471
- communautés : 58
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
- 2. Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2022 : 491**
dont : - ménages : 472
- communautés : 19
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
- bateliers : 0
- 3. Population comptée à part au 1^{er} janvier 2022 : 9**
- 4. Population totale au 1^{er} janvier 2022 : 500**

Les populations de référence sont définies par le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

La commune se dote d'un terrain de sport

L'ancien stade ayant été cédé pour la création de l'EHPAD, la commune était depuis dépourvu d'un lieu où les enfants du village et les élèves de la classe de CM1 et CM2 pouvaient pratiquer une activité sportive.



Christine BUCHON aura eu à cœur de finaliser le projet de terrain multisport initié au mandat précédent avec Fabienne PESENTI qui s'était grandement investie pour la jeunesse locale. Elue et ancienne élue peuvent se réjouir de l'intérêt accordé au nouveau terrain de sport créé juste après l'EHPAD.

Les jeunes et les familles se sont rapidement approprié le lieu pour s'adonner à diverses activités sportives. En effet, le terrain multisport est doté de combinés HAND-FOOT-BASKET, de deux BUTS BRESILIENS, de poteaux avec filets pour le VOLLEY et le TENNIS, et de deux tables de Pic-Nic.



Selon les dires des utilisateurs, l'investissement total de 12 410,00 €HT, fournitures-pose-test de charge et rapport de contrôle pour l'homologation inclus, en valait vraiment la peine !

La commune opte pour le dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE »

Dans son plan de lutte contre les cambriolages et les incivilités, la municipalité a lancé le dispositif de "Participation citoyenne", en lien étroit avec la Gendarmerie de Vézénobres et la Préfecture du Gard. Ce dispositif a pour objectif de créer un lien et une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population. La Participation Citoyenne permet d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Cette démarche prévient notamment les cambriolages et le démarchage abusif auprès des personnes vulnérables.

Pour chaque quartier, un habitant « référent » a en charge d'assurer le lien entre la Gendarmerie, la municipalité et la population. Les référents informent la Gendarmerie des agissements et des véhicules suspects. Ils sont également un relais d'informations dans le cadre de la prévention de proximité. Ils peuvent donner des conseils sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. A ce jour, une trentaine de citoyens référents ont été choisis par le Maire, sur la base du volontariat et de la disponibilité pour établir le relais entre les habitants et la brigade de Gendarmerie locale.

Les citoyens référents relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

Ils alertent également la gendarmerie en cas d'événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. En outre, les habitants qui n'oseraient pas contacter la gendarmerie, par crainte de déranger par exemple, sont encouragés à transmettre les signalements et informations à leurs citoyens référents qui les relaient par la suite.

« Ce dispositif est UNE COOPÉRATION ENTRE LES CITOYENS ET LA GENDARMERIE, un réseau d'habitants en lien avec les forces de l'ordre, il ne confère pas aux référents de prérogatives de puissance publique. Il n'est pas question que les citoyens ne procèdent par eux-mêmes ou organisent des rondes de quartier ! »

Cyril OZIL – Maire d'Euzet-les-Bains

La commune souhaite y associer son service technique constamment présent sur le territoire communal et les gardes champêtres intercommunaux d'Alès-Agglomération.

Encadrée par la Gendarmerie Nationale, la Participation citoyenne vient conforter les moyens de tranquillité publique déjà mis en œuvre : Police rurale, Centre Intercommunal de sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), projet de vidéoprotection, etc...



Protocole de participation citoyenne signé par Jérôme BONET- Préfet du Gard, Cyril OZIL - Maire d'Euzet-les-Bains et le Colonel CASSO – Commandant du Groupement de la Gendarmerie



Travaux de sécurisation RD7

Durant l'année écoulée, les travaux tant annoncés de la Route Départementale n°7 ont enfin débuté.

La tranche 1 depuis le pont de la Candouillère jusqu'au transformateur électrique, essentiellement au carrefour des Sources a été réalisée dans son intégralité et réceptionnée.

La tranche 2 depuis le transformateur jusqu'au rond-point de la Stèle de la Résistance aux abords de la RD981 est entreprise, seuls les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont pour l'heure réalisés par le SMEG, les travaux de voirie, trottoir et arrêt de bus seront terminés au cours de l'année, sur le budget 2025.



A la demande des services de l'Etat et du Département du Gard, ce chantier d'envergure sera donc réalisé sur deux exercices comptables.

Nous avons toutes et tous hâtes que ces travaux soient achevés, notamment les arrêts de bus scolaires et l'abribus prévus dans la tranche 2.



Tranche 2 - 2025

Tranche 1 - 2024

Fleurissement du village

Dans la continuité des travaux de sécurisation du carrefour des « Sources », la banquette sera végétalisée. Cet aménagement est confié au jeune apprenti Alban Buchon dans le cadre de ses études en « aménagements paysagers ».



En complément, Alban a suivi les travaux réalisés par l'agglomération au rond-point du troubadour dit « des chardons » qui a fait peau neuve en cette fin d'année, une opération financée par l'intercommunalité pour un montant total de près de 11 000€. La commune assurera désormais l'entretien de ce nouvel espace.

A noter, que nous avons été victimes du vol d'une soixantaine de plants dès les premiers jours. Au-delà de l'absurdité du geste, celui-ci représente un préjudice d'environ 2 000€ nécessaires pour replanter les végétaux volés. Une plainte a été déposée, les plants remplacés, espérons que ceux-ci aient le temps de pousser !

Enfin, les employés municipaux ont travaillé sur les façades du cœur de village en dotant celle-ci de plantes grimpantes judicieusement installées dans une vingtaine de carottages. Notre belle citée a un potentiel énorme, l'équipe municipale sous l'impulsion de Christine, Caroline et Stéphanie, a obtenu de la part du département une dotation de plants économes en eau et en entretien, adaptés au milieu et au climat changeant, l'effort entrepris dans son embellissement sera donc maintenu en 2025 par de nouvelles plantations ici et là !



« Le plus grand ouvrier de la nature est le temps »

7

Georges-Louis Leclerc de Buffon, botaniste français.



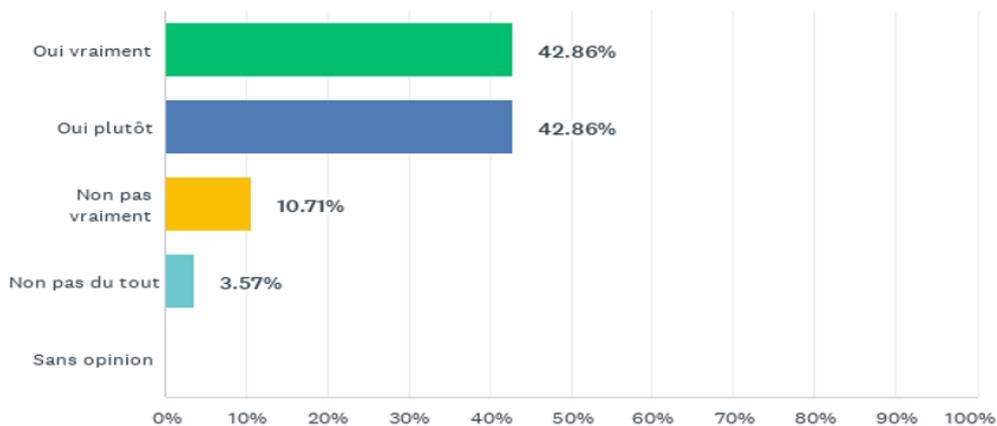
Résultats du sondage en ligne

De mai à juillet 2024, la commune a lancé avec Alès-Agglomération un sondage en ligne pour consulter la population et orienter les investissements de demain.

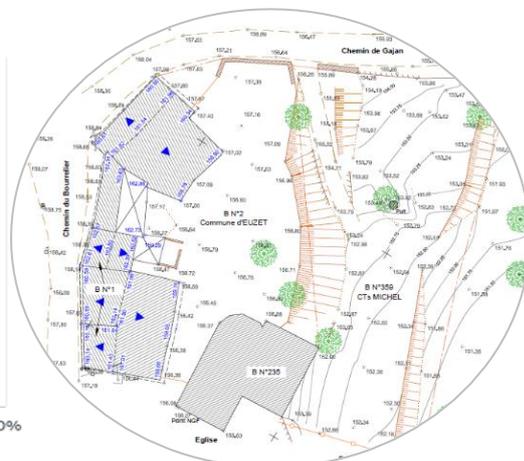
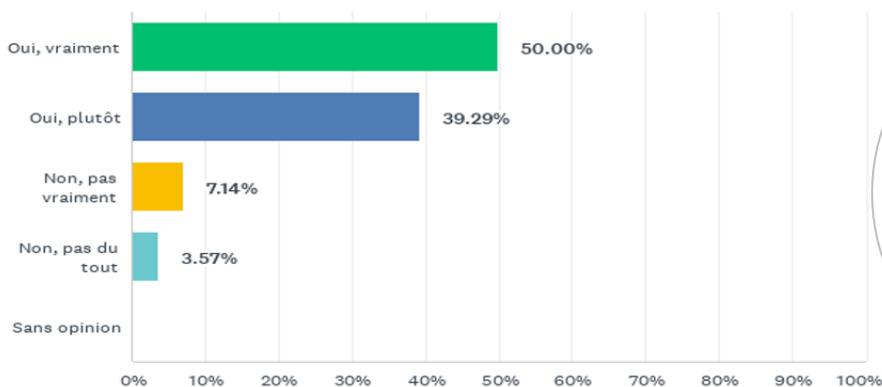
Il en ressort que près de 85% de la population sondée souhaitent que les efforts d'enfouissement et de mise en discrétion des réseaux secs soient maintenus. Plus de 89% des sondés sont favorables au projet de création d'un espace multi-services et culturel aux abords de l'église. Le devenir de la seconde salle, une fois le temple restauré reste mitigé, la salle du rez-de-jardin étant bien sûr dédiée au culte protestant. Des efforts sont à faire dans l'entretien du village puisque près de 43% des habitants n'ont pas constaté d'évolution dans ce domaine. L'étude avec les services compétents d'éventuelles retenues collinaires pourrait être envisagée.

Vous trouverez ci-dessous les résultats précis aux questions suggérées par l'équipe municipale :

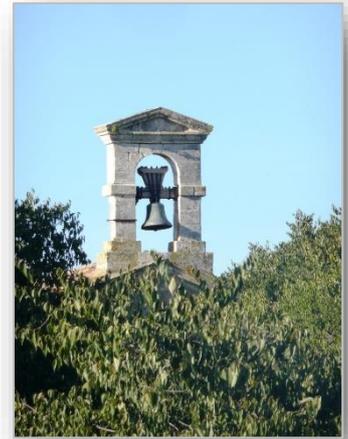
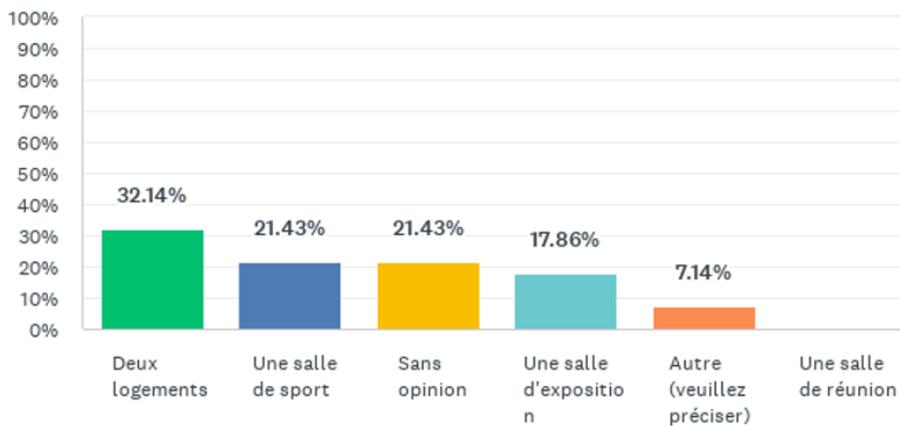
Q18: Depuis 2008, la municipalité a lancé plusieurs campagnes de mise en discrétion et d'enfouissement des réseaux aériens (Électricité – Télécom - Eclairage Public). Pensez-vous que celles-ci ont un impact positif sur le cadre de vie et l'attractivité d'Euzet, et donc que la collectivité doit poursuivre en ce sens ?



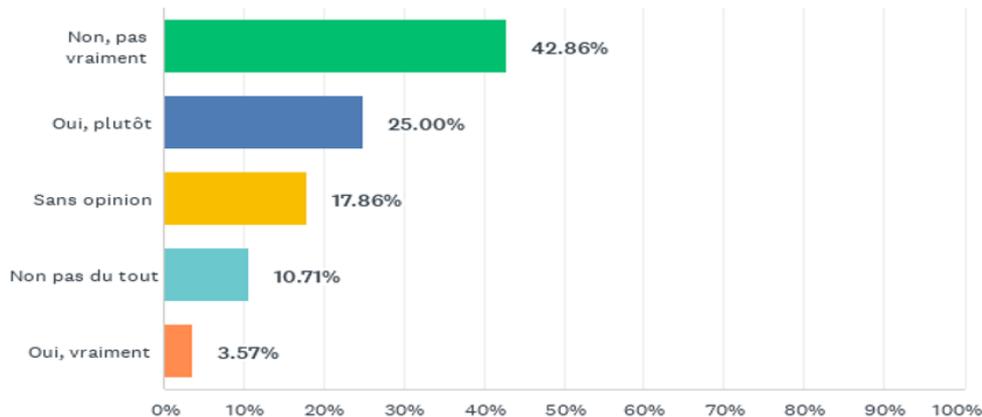
Q19: La municipalité étudie la création d'un espace multi-services et culturel aux abords de l'église. Cet aménagement comprendrait la rénovation du four à pain communal et d'une partie des bâtiments pour y créer de nouveaux services (point de vente de produits locaux-épicerie, café-salon de thé, espaces partagés, restaurant), la piétonisation et la renaturation de cet espace et de la place de l'église. Êtes-vous favorable à cette valorisation ?



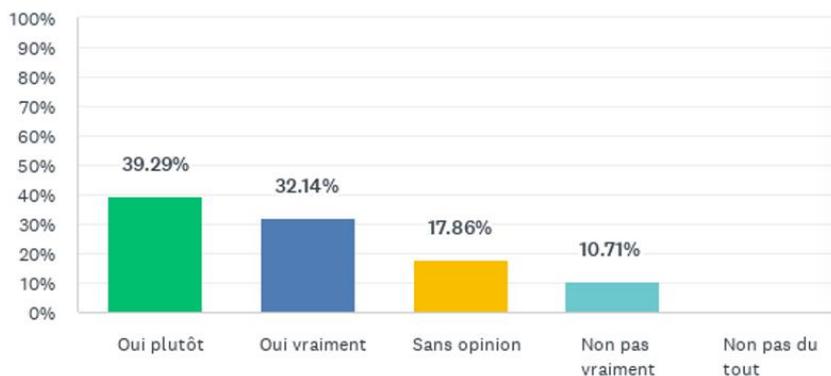
Q20: La municipalité projette de restaurer le Temple protestant et envisage d'y créer deux espaces. Le premier situé en rez-de-jardin serait la salle de culte, également utilisable en tant que de salle de concert ou de représentation théâtrale. Quel nouveau service souhaiteriez-vous trouver à l'avenir, dans une seconde salle située à l'étage et accessible depuis la voirie ?



Q21: La municipalité a récemment acheté un camion neuf, une tondeuse auto-portée, et du matériel électrique pour son personnel. Avez-vous constaté une amélioration de l'entretien et de la propreté des espaces publics ?



Q22: La municipalité entend solliciter les services de l'état pour créer des retenues collinaires dans les vallées bordant la commune telles que « La Vallongue » et « La Candouillère » afin de lutter plus efficacement contre les inondations. Etes-vous favorable à ce type d'aménagement ?



Manifestations 2024

L'année 2024 a été une année particulière, marquée par des défis sociaux et économiques, à l'échelle nationale comme locale. Nous sommes tous témoins des difficultés vécues par de nombreuses familles, par nos commerces, nos entreprises, et bien sûr, par nos ménages, pour qui la vie quotidienne peut parfois être plus complexe face à l'inflation, aux préoccupations sociales ou encore aux enjeux que se profilent.

Des moments de convivialité sont d'autant plus précieux, l'occasion de tisser des liens, de partager des histoires et de renforcer notre esprit communautaire

Vos élus locaux ont à cœur de créer des espaces de rencontre et d'échange, des lieux conviviaux où nous pourrions nous réunir. Aucune génération ne sera oubliée, avec une part belle au lien intergénérationnel. Ces espaces favoriseront le partage, la solidarité et renforceront le tissu social et associatif qui font la force de notre commune. Car c'est dans ces moments de convivialité que naissent les liens qui font de notre beau village un endroit où il fait bon vivre.



Fête Nationale



Nous avons donc dérogé à la cérémonie des vœux à l'avantage d'une journée festive la veille du 14 juillet, l'opportunité pour nous, élus de la commune, de faire un bilan de nos actions, de comprendre vos besoins et de recueillir vos suggestions.



Cérémonies des commémorations

Les 8 mai et 11 novembre les Euzétiennes et les Euzétiens ont répondu présents pour honorer ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté de la France.

Ces cérémonies ont été marquées par la participation d'enfants d'Euzet, un geste symbolique pour transmettre aux générations futures la mémoire de cet héritage.



Le 24 août est également l'occasion de rendre hommage aux Maquisards tombés à l'endroit même où fut érigée la stèle, récemment remise en état par deux élues. Chaque année, anciens combattants et porte-drapeaux accompagnent les familles des 14 jeunes combattants dont les noms restent à jamais gravés là, sous le drapeau tricolore qui flotte, non pas grâce au vent, mais grâce au dernier souffle de tous ceux qui sont morts pour le protéger.



Mesdames et Messieurs, chers amis,

Aujourd'hui, nous nous réunissons pour commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale signée le 11 novembre 1918 dans la clairière de Rethondes. Nous rendons hommage à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre nos valeurs, nos familles, notre dignité et notre patrie.

Nous nous souvenons des soldats courageux qui ont combattu sur les champs de bataille, mais aussi des civils qui ont tant souffert durant ces 1561 jours d'une guerre qui fût totale. Leur bravoure et leur résilience sont des exemples pour nous tous.

Ce jour-là, les armes se sont tues, mettant fin à quatre années de conflit dévastateur qui a coûté la vie à des millions d'hommes et de femmes, laissant des cicatrices indélébiles tant sur les corps mutilés des Poilus que sur notre monde.

Merci d'être ici aujourd'hui pour honorer leur mémoire.

Saluer leur dévouement est un devoir, un acte citoyen rappelant chaque année à quel point la paix et la liberté doivent être chéries et protégées.

L'armistice de 1918 marque la fin d'une guerre, avec ses horreurs et ses destructions, une guerre que l'on espérait être la Der des Der !

Malheureusement, 11 ans plus tard, le mal reviendra avec son lot de souffrances infligées par la haine et l'intolérance.

En ce jour, ensemble faisons le vœu de ne jamais oublier, et prenons un moment pour réfléchir à notre responsabilité collective.

Que pouvons-nous faire pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie ?

Comment pouvons-nous contribuer à bâtir un avenir où la paix règne, où les générations futures pourront vivre sans la peur de la guerre ?

Chaque geste compte, qu'il s'agisse de promouvoir la tolérance, d'encourager le dialogue ou de soutenir ceux qui souffrent encore des conséquences des conflits.

Les leçons de l'histoire doivent nous guider, et pourtant, nous constatons avec tristesse que des discours de haine, en particulier à l'encontre de la communauté juive, refont surface dans notre société, y compris dans les couloirs de notre propre Parlement. C'est inacceptable.

Honte à ces parlementaires qui banalisent, encouragent et légitiment la violence et la haine.

L'antisémitisme, sous toutes ses formes, n'a pas sa place en France, il est une menace non seulement pour ceux qui en sont directement victimes, mais pour l'ensemble de notre société. Il sape les fondements mêmes de nos valeurs démocratiques, de notre respect mutuel et de notre humanité.

Nous ne pouvons pas rester silencieux face à cette montée de la haine. Nous devons, ensemble et unanime, nous lever, dénoncer et combattre ces discours qui divisent, qui blessent, et qui tuent.

Il est de notre devoir, en tant que citoyens, de rappeler à nos élus qu'ils ont la responsabilité de promouvoir l'inclusion, le respect et la dignité pour tous. Nous devons exiger que ceux qui occupent des postes de pouvoir soient des exemples de tolérance et de respect, et non des vecteurs de division.

En ce jour de commémoration, rappelons-nous que la paix ne se limite pas à l'absence de guerre. La paix véritable se construit sur la justice, l'égalité et le respect de la diversité.

Nous devons lutter contre toutes les formes de discrimination et défendre les droits de chacune et chacun, peu importe son origine, sa religion ou son identité.

Soyons vigilants, soyons solidaires et soyons déterminés à bâtir un avenir où chaque Française et chaque Français peut vivre librement et en sécurité.

Nous devons nous engager à sauvegarder cette paix et cette liberté, si durement acquises par nos aïeux, jusqu'au sacrifice ultime.

Ensemble, continuons à porter leur flambeau, engageons-nous à poursuivre leur héritage en œuvrant pour un monde meilleur.

Vive la République, vive la paix, et vive la mémoire de nos héros !

Cyril OZIL

Maire d'Euzet-les-Bains

Le 11/11/2024

Goûter de Noël



Le traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité a ravi petits et grands, avant des vacances scolaires de fin d'année bien méritées !

Les élèves de CM1 et CM2 scolarisés à Euzet ont décoré le sapin avec les élues Christine BUCHON et Stéphanie CROXO qui avaient préalablement aménagé la fontaine pour l'occasion avec des décorations en bois faites maison. Une belle initiative saluée par Mr le Maire et l'institutrice Géraldine qui ont volontiers pris part au déjeuner...



Repas des aînés

Comme chaque année, c'est avec joie et bonne humeur que plus de 60 convives âgés de plus de 65 ans ont répondu favorablement à l'invitation de l'équipe municipale pour le traditionnel repas de fin d'année.



Ce moment, c'est l'occasion de nous retrouver, de partager mais aussi de célébrer la richesse de notre commune et de rendre hommage à nos aînés.



Vous êtes les piliers de notre village, et à travers vos histoires, vos traditions et vos souvenirs, vous portez en vous l'âme d'Euzet-les-Bains.



Vous êtes ceux qui ont vu ce village évoluer, grandir, et se transformer au fil des années par votre travail et votre engagement.



Merci à toutes et tous d'être présents chaque année à cette belle journée, et merci pour tout ce que vous apportez à notre commune.



Bien plus qu'un simple rendez-vous gastronomique, c'est un moment de solidarité, de lien social, un instant pour se retrouver dans la convivialité, l'amitié et la chaleur humaine. L'occasion de se rappeler que dans notre village, nous nous soutenons les uns les autres, et que chaque génération y a un rôle à jouer !



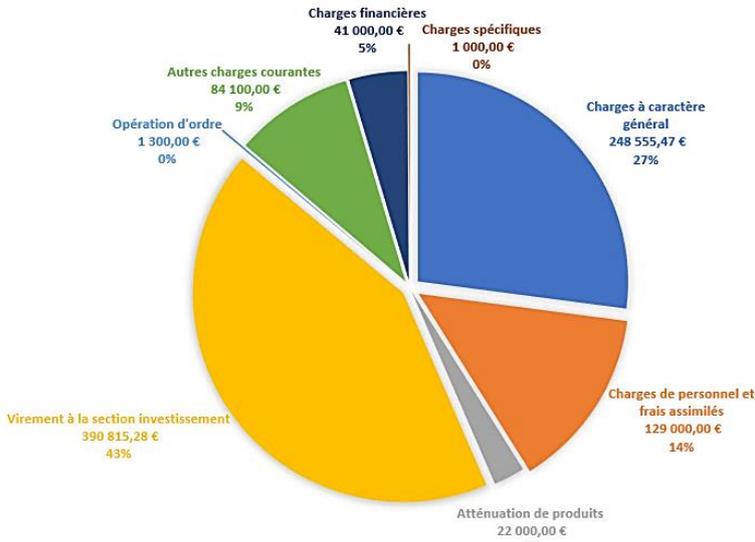
La commune met un point d'honneur à organiser cet après-midi dansant qui vient clôturer l'année et ravit chaque année un grand nombre de participants.

Merci à vous qui avez façonné Euzet de vos mains, c'est désormais à nous de vous en être reconnaissant et de vous le rendre !

Un grand merci également aux organisatrices de cet événement, le dévouement des élues, leur attention aux détails et leur passion pour le bien-être de nos séniors permettent de faire de cet après-midi un moment de partage fait de rires et de souvenirs.

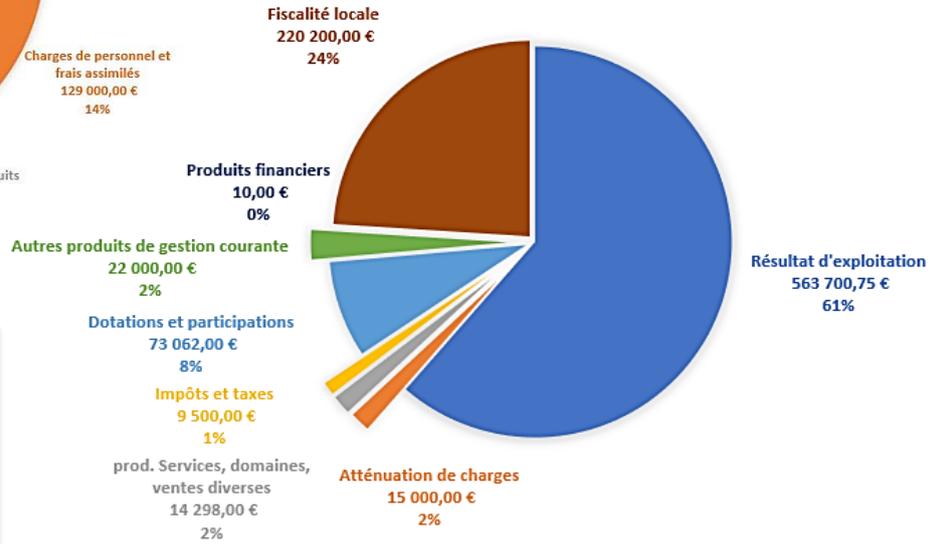


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 917 770,75€



Budget Primitif 2024

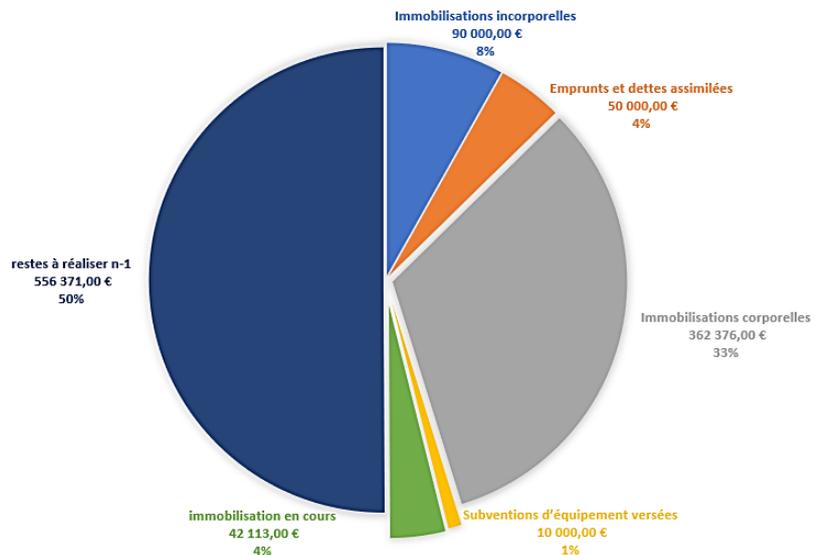
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 917 770,75€



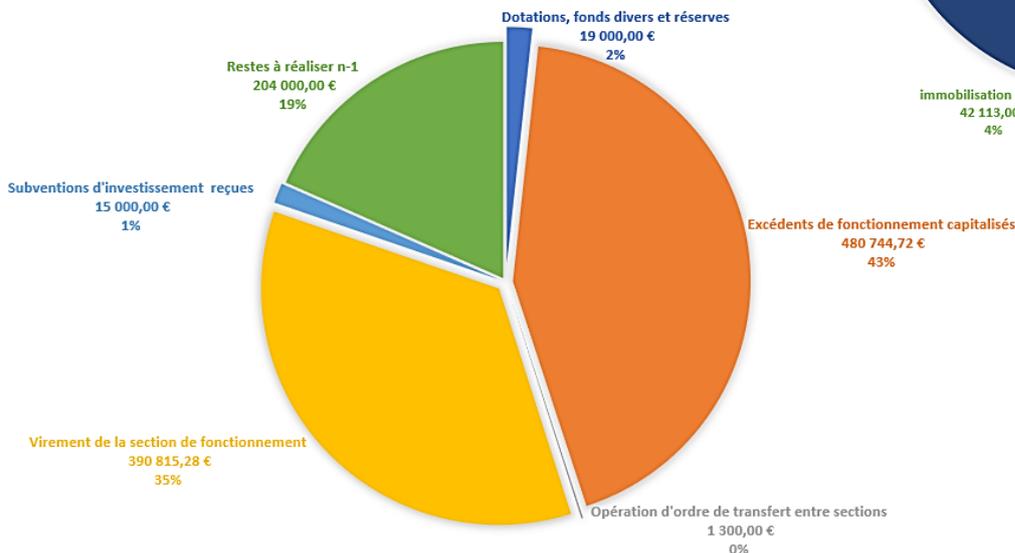
Les dépenses de fonctionnement sont celles qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des charges de personnel, achats de fournitures (papeterie, mobilier), charges de gestion courante (électricité, téléphone, indemnités aux élus), prestations de services (charges de publication, missions et réceptions), participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux), charges financières (Intérêts des emprunts, frais financiers)

Les recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité directe locale (notamment taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti) ; des recettes fiscales indirectes (taxe sur les cartes grises, droits de mutation, des dotations versées par l'État ; des ressources d'exploitation des domaines ; des produits financiers.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 110 860,00€



RECETTES INVESTISSEMENT : 1 110 860,00€



Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, ... Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres.

Les recettes d'investissement sont constituées des dotations et subventions, tels que les fonds de compensation de la TVA (FCTVA), La dotation globale d'équipement (DGE), les autres subventions d'investissement et les emprunts.

2. Actualité, travaux et projets

Lancement du PLU

Après maintes hésitations et tergiversations, la volonté du conseil municipal a fini par aboutir à la concrétisation de la mise en place d'un document d'urbanisme. La carte communale ayant été jugée insuffisante pour assurer la concrétisation des objectifs poursuivis, le choix s'est porté sur un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définira les règles d'urbanisation applicables durant les prochaines décennies. Riche, mais complexe, porteuse d'avenir mais longue à mettre en place, la démarche de création ou de modification du PLU nécessite un travail de longue haleine.

En effet, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme est un très long processus (4 à 6 ans en moyenne) strictement encadré par le droit de l'urbanisme. Il est le fruit d'une volonté politique de mettre le document d'urbanisme en vigueur en compatibilité avec de nouvelles orientations.

La décision de créer un PLU est prise par une délibération du conseil municipal (en date du 2 décembre 2024). La collectivité prend alors un arrêté de prescription qui permet de lancer officiellement le projet. La phase d'élaboration par les services municipaux et les élus locaux dure plusieurs mois. Jean-Michel Laine et Anne-Marie BONOT co-président la commission Urbanisme en charge de cette nouvelle mission.

Lorsque le projet de Plan Local d'Urbanisme est arrêté, il fait l'objet d'une nouvelle délibération puis d'une enquête publique. En présence d'un commissaire-enquêteur, le projet est ainsi mis à disposition des différents publics concernés : l'État, les villes voisines, mais aussi les habitants.

Le PLU œuvre avant tout pour l'intérêt général, lors de l'enquête publique la population pourra consulter le projet et suggérer une éventuelle modification des règles telles qu'elles sont proposées par la commune.

À la fin de cette phase d'observation, le Plan Local d'Urbanisme est soumis à l'approbation du conseil municipal. Il doit également être validé par l'État par arrêté préfectoral.

Quelles sont les différentes zones d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le Plan Local d'urbanisme est découpé en différents secteurs selon un plan de zonage très précis. On y trouve principalement les zones suivantes :

- Les zones urbaines (zone U) :

Elles sont déjà équipées et urbanisées. L'équipement de réseaux collectifs d'assainissement est suffisant pour accueillir les constructions nouvelles.

- Les zones à urbaniser (zone AU) :

Il s'agit de zones à caractère naturel destinées à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises. Cependant, l'urbanisation peut être progressive.

- Les zones agricoles (zone A) :

Elles sont réservées aux activités agricoles et au logement des seuls agriculteurs.

- Les zones naturelles (zone N) :

Elles sont préservées pour leur paysage, leur faune et leur flore.

Ces différentes zones U, AU, A, N peuvent être succédées d'autres lettres. Cela permet un découpage encore plus fin. Les règles applicables à chacune de ces zones sont détaillées dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme.

QUE CONTIENT UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?



Un PLU est composé de plusieurs documents d'urbanisme qui seront tous à disposition du public. Ils seront également consultables en ligne sur le site internet de la commune.

Le rapport de présentation est en quelque sorte un état des lieux du territoire de la commune. Ce diagnostic doit présenter le village, ses atouts mais aussi ses points faibles. Dans ce document, vous trouverez une analyse précise de la consommation des espaces naturels d'Euzet et de la répartition de l'habitat.

Le rapport de présentation doit justifier les choix qui vont être annoncés dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) est le document qui organise les différentes orientations d'aménagement du territoire. Il exprime les objectifs et projets de la collectivité en matière de développement économique, social, environnemental et urbanistique. Il s'agit d'un véritable guide qui donne une projection du développement du territoire sur 10 ou 20 ans.

3. Souvenirs et mémoires du village

Les Charbonnières d'Euzet

Anne-Marie : Avez-vous remarqué, perdu dans les bois du village, ces monticules qui émergent ? Vous êtes-vous demandé à quoi ils servaient-ils ? **Alexandre ORI** a bien voulu m'accorder du temps pour me raconter l'histoire de sa famille et de ces monticules.

Alexandre : En 1933, mes grands-parents en quête de travail ont fui l'Italie et le pouvoir de Mussolini qui a divisé beaucoup de familles. Ils ont débarqué à Marseille avec mon père à peine âgé de 2 ans.

À la base mon grand-père était carier (il travaillait dans les carrières), il a trouvé un emploi dans une entreprise dont l'activité tournait autour du charbon, du charbon de bois et du carburant pour les véhicules à gazogène de l'époque.

Lorsque la guerre a éclaté, les besoins en charbon de bois ont augmenté avec l'utilisation des véhicules de ce type (cette énergie étant plus facile à produire sur place). L'entreprise a formé des équipes autour d'un chef et les a envoyées dans le Gard.

La main d'œuvre italienne était majoritaire, car beaucoup avaient fui l'Italie fasciste et les travailleurs français étaient soit mobilisés, soit en Service de Travail Obligatoire ou dans les camps de prisonniers. D'autre part, il y avait beaucoup de charbonnières en Italie et nombre d'immigrés italiens étaient déjà des professionnels qualifiés.

C'est comme cela que mon grand-père et son équipe sont arrivés à Euzet. Au départ il était seul, ma grand-mère, ma tante et mon père l'ont rejoint vers 1942 car, la guerre ayant pris de l'intensité, la ville de Marseille était régulièrement bombardée et la famille ne s'y sentait plus en sécurité. Et puis, autre point important, mon père m'a toujours dit, en parlant d'Euzet : « Ici, on mangeait ».

Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à nos Italiens qui ont commencé à semer des petites constructions au milieu des bois, y compris chez les propriétaires privés qui devaient vendre les coupes.

Mon grand-père et son équipe ont coupé toute la vallée longue, j'imagine que, lorsque les gens arrivaient de St Jean, ils voyaient des volutes de fumées sur nos bois toute la journée. Plusieurs équipes étaient disséminées dans les bois.

Anne-Marie : Quelques vestiges de charbonnières se trouvent sur Baron, St Hippolyte et Aigaliers. La plus grosse concentration se situait à Euzet et St Just, grâce à la présence d'une gare au village.

Alexandre : La solidarité rapprochait les équipes qui se retrouvaient pour passer de bons moments, mais le respect faisait qu'aucune équipe n'aurait piqué le bois du voisin.

La saison commençait par la coupe du bois (à la scie comme de vrais bûcherons) qu'ils réunissaient en stères. Une fois récolté et séché, ils façonnaient le bois à dimension adéquate pour la carbonisation, le plaçaient sur des « luges », puis le descendaient aux charbonnières. Ils sortaient également le bois coupé mais non utilisé, qui partait en bois de chauffe.

Les charbonnières n'étaient jamais en hauteur, elles étaient toutes dans une combe pour une meilleure combustion. Par exemple, il y en a deux proche de la citerne, elles sont dans la descente en rentrant dans le carreau.



Anne-Marie : Ces fours étaient chargés de « billes de bois » de faible section appelées « charbonnettes » d'environ 1 m de long et de 20 cm à 5 cm de circonférence. Celles du bas étaient placées horizontalement, celles du haut verticalement. La mise à feu n'était pas facile et se faisait en versant des braises par la cheminée du haut. Après quoi, il fallait empêcher la combustion du bois, l'étouffer en quelque sorte pour assurer sa « carbonisation ». Pour cela, les charbonniers retiraient les prises d'air en les colmatant avec de la terre, des couches de feuillages, de mousses, de boue, etc. Une colonne centrale de circulation de l'air permettait de contrôler la température et le flux d'air lors de la combustion. En effet, la production de charbon de bois nécessite une combustion incomplète du bois grâce au manque d'oxygène par la technique de contrôle des conditions de carbonisation. Ils suivaient régulièrement l'opération grâce à la couleur de la fumée. La carbonisation ne devait pas s'étouffer, mais la combustion ne devait pas repartir.



Alexandre : En fonction de la taille de la charbonnière et du type de bois utilisé, la carbonisation pouvait durer de quelques heures à quelques jours, voire plusieurs semaines. Ensuite, il fallait laisser refroidir le four et quelqu'un devait le surveiller jour et nuit.

Ceux qui avaient quelques connaissances érigeaient, au voisinage des charbonnières, des cabanes d'habitations en bois qui ne comportaient qu'une pièce. Les autres dormaient à la belle étoile ou sous une toile à côté du feu.

Mon père et sa sœur montaient les repas à mon grand-père qui avait construit sa cabane. D'ailleurs, c'est là qu'il a eu la peur de sa vie en voyant, en pleine nuit, apparaître une tête hirsute à la fenêtre. Ce n'était qu'un charbonnier voisin qui venait taper la discute.

Une fois que la carbonisation était terminée, le charbon produit était récolté, conditionné et transporté jusqu'à la gare, ce qui permettait de faire vivre l'économie locale. En effet, les cultivateurs du coin venaient avec leurs charrettes pour transporter les sacs de charbon jusqu'à la locomotive qui les prenait en charge à la gare d'Euzet, direction Marseille où l'entreprise approvisionnait ses clients.

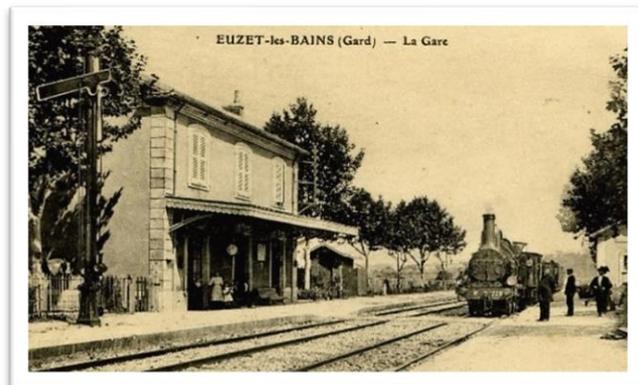
Mon grand-père a fait cela jusqu'à la fin de la guerre. Le gros développement des charbonnières a eu lieu entre 1940 et 1945, la modernisation a sonné le glas du charbon de bois.

Mon grand-père n'a pas souhaité regagner Marseille. Ma tante y est née et était donc française, mon père quant à lui a rapidement été naturalisé, mais mes grands-parents sont restés travailleurs étrangers jusqu'aux années cinquante. À Marseille il y avait un policier à la porte pour le pointage toutes les semaines. À Euzet, par contre, c'est mon grand-père qui allait pointer à la gendarmerie une fois par mois et ce, jusqu'à sa naturalisation. Après le charbon de bois, il est devenu bûcheron, il coupait du bois de chauffe pour une entreprise cévenole et mon père, alors âgé de 14 ou 15 ans, a travaillé avec lui pendant deux ans en descendant le bois au village grâce à la « luge » à la force des cuisses. Puis, il a trouvé une place de cantonnier pour la commune. Parmi ses diverses tâches, il y avait celle de « faiseur de trous au cimetière ».



Mes grands-parents ont habité une des deux maisonnettes de la SNCF où ma grand-mère faisait garde-barrière pendant que son mari était dans les bois. C'était la voie qui allait de Tarascon au Martinet. Elle a permis au beau-monde de venir prendre les eaux à l'établissement thermal et aux villageois de se déplacer. Elle a transporté les familles lorraines qui ont quitté leurs maisons envahies par l'occupant dès 1939 pour se mettre à l'abri.

C'est sur voie ferrée qu'ont transité toutes sortes de marchandises en plus du charbon de bois : le vin de la cave, le pain du boulanger, le bois de chauffe. Ma grand-mère est restée garde-barrière jusqu'au départ des allemands (c'est le dernier train que mon père a vu passer).



Mon père me disait, qu'à l'époque, les temps étaient durs, mais tout le monde mangeait, tous travaillaient (même le niais du village) et, lorsqu'il y avait une journée de fête au village, tout le monde y était et l'on oubliait les animosités. Dans la région, les Italiens étaient surnommés les « babbis », mais c'était la seule marque de différence et lorsque mon père se faisait souffler dans les bronches par l'institutrice Madame Vigne, c'était pour la même raison que les autres : il préférait les balades dans les bois aux bancs d'école. Il est vrai que mon grand-père a toujours dit : « La France nous a accueillis, elle nous fait manger, donc chez moi on parle français », même si ma grand-mère avait une prononciation bien à elle.

Anne-Marie : Cette histoire va sans aucun doute raisonner chez beaucoup de familles venues d'Italie pour être charbonniers dans les bois d'Euzet, telle que la famille PESENTI au parcours similaire. D'autres ont œuvré dans les mines cévenoles, mais cela fera l'objet d'un prochain interview.

Le savoir-faire des Bouscatiers « Bûcheron provençal vivant près des bois et tirant parti des ressources forestières » s'est perdu. Beaucoup des charbonnières ont été démolies par le temps, mais il en reste encore qui sont bien conservées. Nous avons un passionné au village qui leur donne de son temps et veille à leur entretien.

En vous promenant, si vous y faites attention, vous pouvez découvrir ce qui vous semblera des cercles au sol noircit et de petits monticules de pierres sans importance. Ne les regardez plus avec indifférence car, si vous les écoutez, ils vous raconteront l'histoire d'une famille Italienne fuyant le fascisme et la guerre, venu écrire une nouvelle histoire dans la quiétude de notre beau village.



Aujourd'hui le métier de charbonnier appartient au passé, mais les familles qui se sont installées durablement dans les villages, peuvent encore témoigner de leur labeur et de leur vie dans les bois de la région. Ce fût un plaisir **17** de recueillir la mémoire des charbonniers, le témoignage de leur histoire vécue, qui est aussi en partie celle de la commune d'Euzet !

4. Réussites scolaires et sportives

Toutes nos félicitations aux élèves qui ont quitté l'école d'Euzet pour rentrer au Collège en septembre dernier :

- SCRIVEN Juliette
- JASMIN Catalaya
- OZIL Louis

La commune met un point d'honneur chaque année à réserver quelques pages de ce bulletin municipal dédiées aux jeunes, qui part leurs réussites honorent la commune d'Euzet.

N'hésitez pas à nous faire part des réussites sportives et scolaires de vos enfants, tout au long de l'année, pour qu'ils paraissent sur les prochains bulletins.

- NOUVELLES INSCRIPTIONS ECOLES -

Contact du SIRP : Stéphanie CROXO - 06.07.23.70.27 – Courriel : secretariatsirp30@gmail.com

VOTRE ENFANT AURA 3 ANS DANS L'ANNEE ET VA RENTRER A L'ECOLE MATERNELLE A LA PROCHAINE RENTREE DE SEPTEMBRE. PENSEZ A L'INSCRIRE !

Pour toutes nouvelles inscriptions à l'école, vous devez fournir certains documents administratifs, merci de vous adresser au SIRP « Les Calandrelles » dont le siège se trouve désormais à la mairie d'Euzet.

Il gère le restaurant scolaire et les accueils périscolaires.

Vos élus délégués au SIRP sont Sylvain OZIL et Cyril OZIL suppléés par Anne-Marie BONOT et Christine BUCHON

UNE FOIS L'INSCRIPTION EFFECTUEE, EMILIE ROURE - DIRECTRICE ECOLE DE SAINT HIPPOLYTE DE CATON VOUS RECONTACTERA DANS LE COURANT DU MOIS DE JUIN POUR QUE VOTRE ENFANT ET VOUS PUISSIEZ DECOUVRIR L'ECOLE LORS DES PORTES OUVERTES EN JUILLET PROCHAIN.

5. Etat-Civil au 31 décembre 2024

Bienvenue à :

- ✓ Romy ROCHE née le 29 août 2024 à Nîmes
- ✓ Sandro FERNANDEZ né le 15 septembre 2024 à Alès



✝ En ce moment de réflexion, ayons une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés l'an passé et leurs familles endeuillées. Leur souvenir demeure vivant dans nos cœurs, et nous nous engageons à préserver l'héritage qu'ils nous ont légué.

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de la doyenne du village Simone GIAMBRA.

Naît le 5 mars 1921 au lieu-dit du Mas-Dieu, près de Saint-Martin-de-Valgugues, fille de Louise JOFFRE et Félix ALEXANDRE, agriculteurs et éleveurs au quartier du Colombier devenu le Domaine de la Verrerie à Euzet, Simone y grandit et s'épanouit avant de s'installer dans la maisonnette située derrière l'ancienne gare.

Lors d'un bal, un jeune musicien clarinettiste et saxophoniste repère sa beauté, la courtise et fini par la séduire. L'amour est au rendez-vous et Simone s'unie à Michel à l'âge de 20 ans. La vie à deux s'écrit ensuite entre Euzet, La Grand-Combe et Alès.

Simone s'en est allée sur un air de musette à l'aube de ses 104 ans, rejoindre Michel parti en 2000.

Un dernier hommage lui a été rendu dans l'intimité en la petite église d'Euzet le mardi 26 novembre dernier. Elle laisse le souvenir d'une personne aimante qui se distinguait par sa patience, sa discrétion, sa bienveillance et sa gentillesse sans faille.



La Bibliothèque Municipale

Venez nous voir à la Bibliothèque ! Nous avons de très beaux livres, récents. Grâce au budget alloué par la Mairie, nous avons acheté de beaux livres !

C'est un vrai plaisir pour nous que les choisir pour vous et de vous les présenter lors des permanences **du mercredi de 17 heures à 19 heures.**

Comment les bénévoles choisissent-ils les livres pour la Bibliothèque ?

Tout d'abord, afin de nous adapter à tous les lecteurs, nous demandons à nos fidèles leurs suggestions de lectures.

Nous prenons connaissance des articles parus dans la presse. Nous écoutons les émissions de télévision, telles la Grande Librairie. Nous participons à des ateliers organisés par la Médiathèque d'Alès, comme le Café Litt. qui se tient le 3^{ème} samedi du mois à 10 heures et qui est ouvert à tous !

Nous assistons à des conférences et des interviews d'auteurs, par exemple lors de la manifestation annuelle organisée par Alès Agglo «Les Passeurs de Livres » en mai juin.

Et bien entendu, lors de la Rentrée Littéraire, nous nous informons des ouvrages qui sont retenus par les différents « Prix » nationaux comme le Goncourt, le Renaudot, le Médicis, le Fémina... mais aussi les prix locaux comme « le Prix du Cabri d'Or » qui a été décerné cette année le 8 novembre à la Mairie d'Alès.

Munis de toutes ces informations, nous faisons une sélection en tenant compte d'un mélange entre les ouvrages de terroir – que nos lecteurs aiment beaucoup – et des ouvrages plus littéraires... et des romans policiers !

Nos choix en 2024

Au titre des ouvrages de terroir, nous avons sélectionné Mireille PLUCHARD pour son ouvrage « A l'ombre de la capitelle ». Rappelons que Mireille PLUCHARD qui habite dans le Gard, près d'Alès, a écrit une vingtaine d'ouvrages pour lesquels elle fait des recherches historiques poussées avant de rédiger une histoire romancée. Ses ouvrages se situent la plupart du temps autour de chez nous et elle cite souvent des villages avoisinants.. ou Euzet !

Son prochain roman fera la part belle à Euzet et elle a interviewé des habitants du village parmi les plus âgés, pour constituer son fonds documentaire . Comme nous l'avions déjà fait en 2022 nous ne manquerons pas de l'inviter à Euzet pour le lancement de cet ouvrage.

Dans la même veine, nous achetons tous les ans l'ouvrage de Christian LABORIE qui est aussi un auteur local. Son dernier livre s'intitule « Les Couleurs de l'Oubli »

Les ouvrages primés rentrent dans notre sélection : en effet, ils sont souvent chers et nos lecteurs ont des difficultés pour se les procurer dans les grandes médiathèques (ils sont toujours sortis !) Nous en mettons donc à votre disposition ! Contrairement à ce que l'on pense parfois, ils sont « accessibles » toujours bien écrits...



Bibliothèque
municipale



HOURIS de Kamel DAOUD, que nous avons acheté avant qu'il obtienne le Prix Goncourt
JACARANDA de Gael FAYE, qui a reçu le Prix Renaudot, son ouvrage était attendu par tous ceux qui ont aimé son précédent : Petit Pays

L'INCONNUE du PORTRAIT de Camille de PERETTI qui a obtenu le Prix de la Maison de la Presse et qui relate l'histoire d'un tableau de Gustav KLIMT, volé, retrouvé au terme d'un récit haletant comme un thriller.

Nous faisons aussi la part belle aux ouvrages primés localement (au titre du Prix de Cabri d'Or, décerné à Alès) qui parlent aussi du terroir : pour cette année, le Jury a retenu 2 ex-aequo :

MA CABANE SANS PEINE d'Alain GUYARD : le Jury n'a pas pu résister à ce philosophe et son roman très drôle !

LES CEVENNES EN 70 DATES de Jean-Paul CHABROL (historien) avec d'abondantes illustrations.

Et parmi nos achats de l'année le livre à la fois roman et très pédagogique « Les Yeux de Mona » ; l'auteur Thomas



SCHLESSER nous emmène dans des musées avec une jeune Mona pour voir une seule œuvre à chaque visite, décryptée par la jeune fille et par son grand père. L'ouvrage comporte bien sûr les photos des 50 œuvres citées.

Nous avons un abondant rayon « Policiers » avec pour les auteurs les plus connus : Olivier NOREK, Franck THILLIEZ dont les romans sont adaptés dans des séries télévisées.

N'oublions pas le coin enfants, bien fourni avec des livres pour tous les âges !

Et les bandes dessinées qui font le bonheur des enfants et aussi des adultes.

N'hésitez pas à venir nous retrouver, nous sommes toujours en recherche de bénévoles, et venez nous rencontrer

le mercredi pendant la permanence de 17 heures à 19 heures.

Scoop !

Lancement des « AMIS du LIVRE » : une réunion mensuelle pour tous ceux et celles qui ont envie de parler des livres qu'ils ont aimés (ou pas ?) pour débattre autour des livres.

Première réunion : le vendredi 24 janvier 2025 à 10 heures à la Bibliothèque.

Les bénévoles de la Bibliothèque.

Le mot des associations

EUZET TONIC

Depuis le mois de septembre, nous avons repris la gym au foyer communal.

Tous les mardis de 14h30 à 15h30 et en musique, nous commençons par un échauffement afin de nous préparer à faire du renforcement musculaire. Pour cela, nous disposons de différents matériels comme : steps, balles et bracelets lestés, élastiques, body pump, ballons..... Chaque semaine, la séance diffère. Sans nous en rendre compte, nous travaillons les muscles, le cardio, la mémoire, la coordination et, surtout, la convivialité. Régulièrement, nous avons également une séance de pilates.

Tous ces cours sont dispensés par une animatrice diplômée.

Une de nos adhérentes est prête à donner des cours de Qi Gong les mercredis, aux mêmes horaires, si elle a suffisamment de participantes à ses séances. Cette gymnastique asiatique est un parfait complément de la gymnastique et permet de faire travailler les muscles profonds, l'équilibre, la respiration et la bonne perception de son corps.

Si vous avez pris la bonne résolution, en ce début d'année, de bouger votre corps, vous pouvez nous rejoindre. Le premier cours est offert et, comme l'ambiance vous plaira, il vous suffit d'adhérer à l'association (50€/ trimestre) pour rester avec notre joyeuse troupe.

Alors, chaussez vos baskets, enfilez une tenue de sport et venez, durant une heure, passer du bon temps en faisant du bien à votre santé.

Denyse BORD

20



LE CLUB DE L'AMITIE

Fort de 50 adhérents, le Club de l'amitié se réunit toutes les deux semaines au foyer pour les traditionnels "loto, goûter, belote". Lors de ces après-midis certains résidents de l'EPHAD participent aux activités. Mais ce ne sont pas les seules activités et l'année 2024 a été riche en événements, voyez un peu !

Début janvier : un repas au Saint Maurice avec la participation de l'un de nos partenaires "RS Distribution" ; deux semaines plus tard, l'assemblée générale suivie d'un repas dansant offert par le club aux adhérents présents.



En février : le loto fut une réussite (plus de 130 personnes présentes) et de très beaux lots firent la joie des participants.

En mars : le club s'est déplacé au restaurant « le pitchounet » aux Fumades. Pour certains, la journée s'est terminée au casino, et pour d'autres, par un concours de boules.

En avril : C'est au foyer que nous avons organisé la paëlla

Courant mai : nous nous sommes retrouvés à Serviers au lac de pêche pour un déjeuner champêtre et, avant la séparation estivale, un méchoui a régalié les papilles des adhérent(e)s. Retour de tous **en septembre** au foyer : retrouvailles autour d'un repas organisé par le bureau avec la participation du restaurant « la rose des vents » de Baron.



Courant octobre : nouveau déplacement aux Fumades, toujours au « pitchounet »

En novembre : la traditionnelle Choucroute et son après-midi dansante.

Mi-décembre : retour du loto de Noël qui a réuni la majorité des adhérents. Il s'est terminé par le goûter, puis tout un chacun s'est souhaité de bonnes fêtes de fin d'année et le ban de 2024 s'est fermé sur la diction provençal "*a l'an que ven que se siam pas mai que siquem pas mens*"

Les membres du bureau vous promettent plein d'autres activités pour 2025. N'hésitez pas à venir pousser la porte du foyer un jeudi si vous souhaitez nous rejoindre.

APE LE TROUBADOUR

L'association des Parents d'élèves LE TROUBADOUR vous invite à noter à votre agenda :

Le Carnaval et la vente de brioches dans les villages le **dimanche 9 Mars**
et la fête des écoles à St Just et Vacquières le **27 Juin 2025**.

Merci de votre participation !

Mylène pour le bureau et les membres actifs de l'APE.

ANIM'E UZET

Cette année encore, l'ensemble des bénévoles de l'association remercie la population d'Euzet pour son soutien immuable.

Nous nous efforçons de mettre en place diverses animations pour satisfaire petits et grands, pour maintenir un esprit « village » fait de rencontres et de partages.

Les festivités ont commencé dans le jardin public, sous un soleil généreux avec l'omelette de Pâques. Moment de convivialité, où l'on peut déguster les spécialités culinaires de chacun ; où les enfants partent à la chasse aux œufs en chocolat pendant que les adultes s'adonnent à la pétanque...

Vint ensuite le moment de dépoussiérer les meubles et les objets oubliés afin de les exposer sur la place de l'église lors du vide-greniers et du marché artisanal qui ont rencontré un vif succès avec de nombreux visiteurs venus arpenter le cœur du village.

Après la trêve estivale, l'aubade à la population et la fête votive sont venues clôturer l'été avec musique à gogo, déjeuné au pré, taureaux dans les rues du village de jour comme de nuit, concours de boules et repas sur la place de la mairie.

Cette année encore un élan de solidarité a permis que cette manifestation ait lieu. Un grand merci à la Mairie pour son soutien logistique, un grand merci aux personnels de la cave coopérative, un grand merci aux bénévoles, aux poseurs de barrières taurines, d'estrade, aux serveurs venus même des villages voisins !

A l'approche d'Halloween, le temps n'a pas permis de faire la sortie collecte de châtaignes, pour autant le rendez-vous était quand même donné aux petits monstres et diabolins afin de collecter les friandises mises en commun et partagées à la fin de la journée.

Quelques courageux ont bravé le froid pour partager la « castagnade » et la « soupe orange ».

Enfin le retour de la soirée bière après quelques années d'absence est venu clôturer cette année 2024.

Au foyer communal, les amateurs de mousse avaient le choix parmi 6 bières de 3 pays différents sous les platines de l'irremplaçable music-man qui se reconnaîtra et que l'on remercie une nouvelle fois.

Voilà pour 2024 !

Pour 2025 quelques dates sont déjà annoncées :

- Le 18 janvier : après-midi jeux et galettes des Rois
- Le 21 Avril : Omelette de Pâques
- Le 08 juin : Vide- greniers et marché artisanal

Nous avons à cœur de proposer des manifestations gratuites (omelettes, sortie châtaignes, halloween) pour autant votre soutien reste indispensable pour poursuivre notre engagement pour le village. Avec pour seul exemple le budget de la fête votive où cette année encore plus de 9500 euros ont été engagés par l'association.

Alors venez nous rejoindre, manifestez-vous lors des réunions de préparation,

Demandez votre inscription sur le groupe WhatsApp, et suivez les informations de l'association sur le site internet de la commune.



mots-croisés d'Euzet-les-Bains

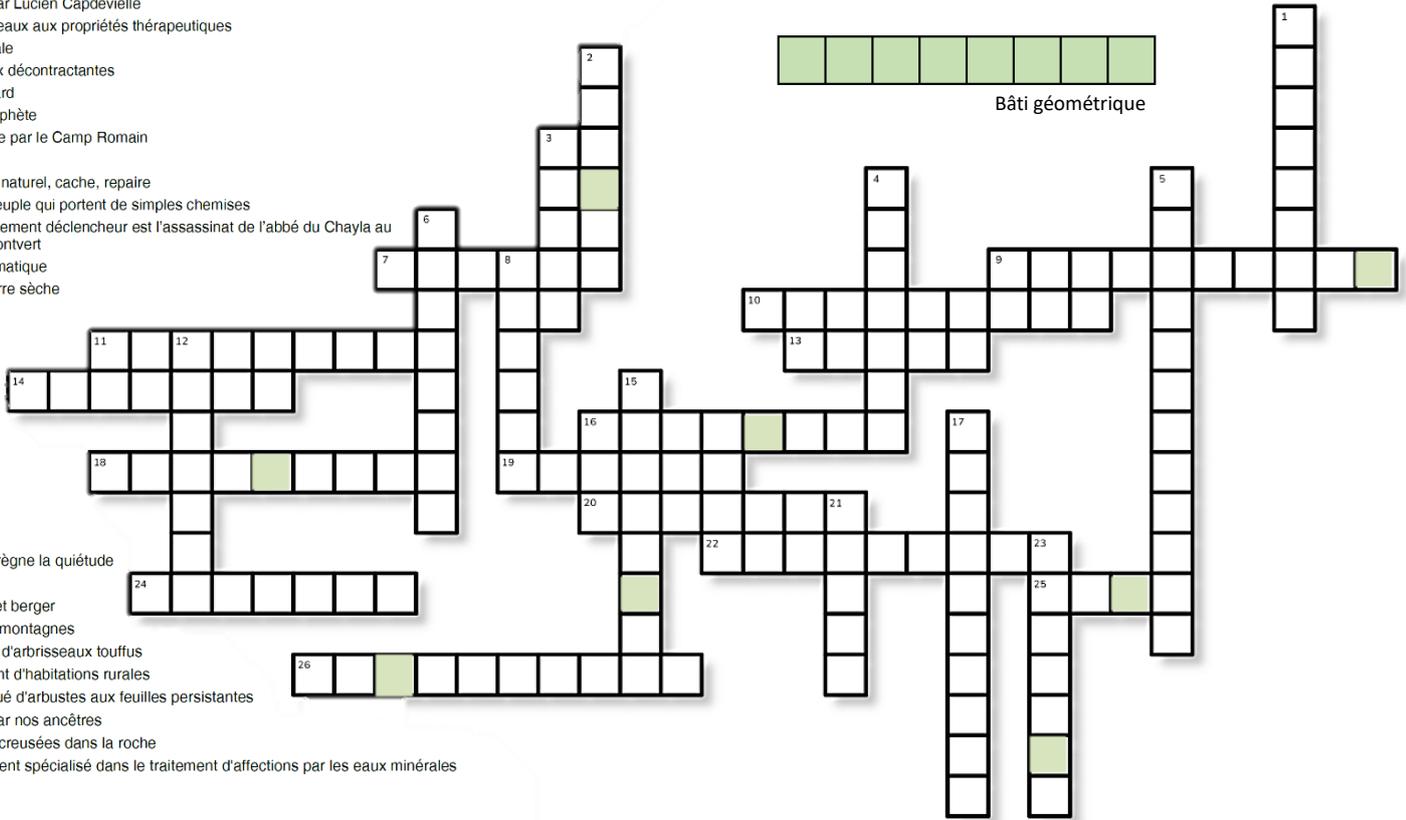
1. Complétez la grille à l'aide des indices et découvrez le mot caché !

Horizontalement

- 7. Chênes rustiques
- 9. Incarnée par Lucien Capdevielle
- 10. Se dit des eaux aux propriétés thérapeutiques
- 11. Eau minérale
- 13. Soins, eaux décontractantes
- 14. Pont du Gard
- 16. Chef et prophète
- 18. Surplombée par le Camp Romain
- 19. Béchamp
- 20. Patrimoine naturel, cache, repaire
- 22. Gens du peuple qui portent de simples chemises
- 24. Dont l'événement déclencheur est l'assassinat de l'abbé du Chayla au Pont-de-Montvert
- 25. Plante aromatique
- 26. Abri en pierre sèche

Verticalement

- 1. FTP
- 2. Terroir
- 3. Village où règne la quiétude
- 4. Docteur
- 5. Troupeau et berger
- 6. Chaîne de montagnes
- 8. Végétation d'arbrisseaux touffus
- 12. Groupement d'habitations rurales
- 15. Sol constitué d'arbustes aux feuilles persistantes
- 17. Transmis par nos ancêtres
- 21. Amphores creusées dans la roche
- 23. Etablissement spécialisé dans le traitement d'affections par les eaux minérales



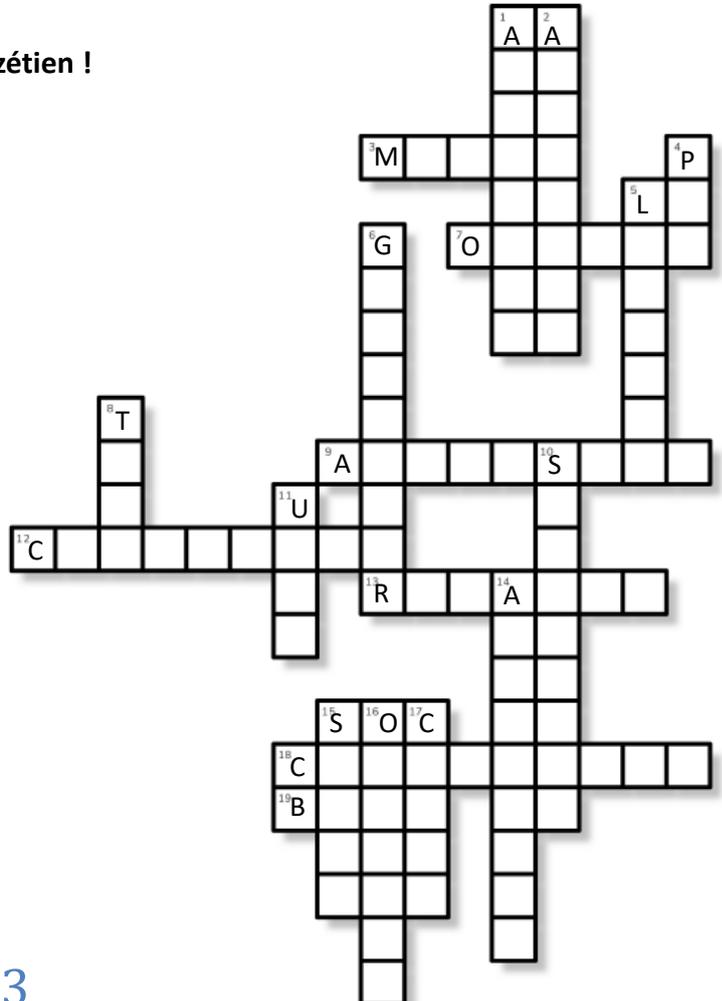
2. Balade dans le maquis Euzétien !

Verticalement

- 1. Arbuste feuillu
- 2. Arbre épineux
- 4. Arbre à cône
- 5. Plante odorante
- 6. Arbre fruitier
- 8. Plante aromatique
- 10. Plante médicinale
- 11. Plante épineuse caractéristique des paysages méditerranéens
- 14. Plante à bulbes
- 15. Plante culinaire
- 16. Arbre à huile
- 17. Arbuste à fleurs

Horizontalement

- 3. Arbuste à baies
- 7. Herbe culinaire
- 9. Arbre à fraises
- 12. Plante apaisante
- 13. Herbe médicinale
- 18. Arbrisseau à fleurs
- 19. Arbuste aux feuilles denses



MAIRIE



www.euzet-les-bains.fr

Secrétariat ouvert
du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h
Le vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Infos pratiques

04.66.83.61.85 - commune.euzet@wanadoo.fr

Permanences de Mr le Maire et des Élus le vendredi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)



AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Tel : 04.66.56.82.07



Bibliothèque
municipale



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Horaires d'ouverture
Mercredi de 17 h à 19 h
Contact : Mme Solène OZIL
représentante des bénévoles - bibliotheque.euzet@orange.fr



EPCI ALES-AGGLOMERATION :

Bâtiment ATOME, 2 rue Michelet, 30105 Alès Cédex
Président : Mr Christophe RIVENQ
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 17h
Contact : 04 66 78 89 00 - contact@alesagglo.fr



EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT : Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne (REAAL)

Horaires et contacts : Mairie Prim' - 11 rue Michelet, 30100 Alès
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (pour le service administratif)
Pour toute urgence technique : 24h/24, 7j/7
Téléphone : 04 66 54 30 90 Courriel : contact@reaal.fr Site internet : <https://reaal.fr>



ECOLE MATERNELLE :

Pré-inscription des enfants
Veuillez contacter au plus tôt le secrétariat du SIRP – Stéphanie CROXO au 06.07.23.70.27
Courriel : secretariatsirp30@gmail.com

COLLECTE DES DECHETS :

- ✓ Ramassage des ordures ménagères les lundis et jeudis matin entre 6 h et 10 h
- ✓ Ramassage du tri-sélectif (bac bleu) les vendredis matin entre 6 h et 10 h
- ✓ Ramassage des encombrants les 1^{ers} lundis de chaque trimestre sur inscription préalable en mairie

Merci de prévenir le secrétariat de Mairie de tout changement familial afin de faire valoir vos droits auprès d'Alès Agglomération ayant la compétence de collecte et de traitement des ordures ménagères.



DECHETTERIE INTERCOMMUNALE :

Saint-Césaire-de-Gauzignan du mardi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30 (sauf jours fériés)



MIDI LIBRE :

Correspondante locale
Mme GUEZ Suzanne - Tel 04.66.83.54.23



Société Protectrice des Animaux (SPA de Vallérargues) : 04.66.72.93.20
Société Centrale Canine (fichier national canin, chiens perdus) : 01 49 37 55 55



1. Alaternes: Arbuste feuillu,
2. Aubépine: Arbre épineux,
3. Myrte: Arbuste à baies
4. Pin: Arbre à cône
5. Lavande: Plante odorante
6. Genévrier: Arbre fruitier
7. Origan: Herbe culinaire
8. Thym: Plante aromatique
9. Arbrustier: Arbre à fraises
10. Sarrette: Plante médicinale
11. Ulex: Plante épineuse caractéristique des paysages méditerranéens
12. Camomille: Plante apaisante
13. Romarin: Herbe médicinale
14. Asphodèle: Plante à bulbes
15. Sauge: Plante culinaire
16. Olivier: Arbre à huile
17. Ciste: Arbuste à fleurs
18. Callitome: Arbuste à fleurs
19. Buis: Arbuste aux feuilles denses



1. MONUMENT: FTP
2. VIGNES: Terroir
3. EUZET: Village où règne la quiétude
4. PERRIER: Docteur
5. PASTORALISME: Troupeau et berger
6. CEVENNES: Chaîne de montagnes
7. KERMES: Chênes rustiques
8. MAQUIS: Végétation d'arbustes touffus
9. RESISTANCE: Incarnée par Lucien Capdevielle
10. THERMALES: Se dit des eaux aux propriétés thérapeutiques
11. LAVALLETTE: Eau minérale
12. VILLAGE: Groupement d'habitations rurales
13. BAINS: Soins, eaux décontractantes
14. ROMAINS: Pont du Gard
15. GARRIGUE: Sol constitué d'arbustes aux feuilles persistantes
16. CAVAILER: Chef et prophète
17. PATRIMOINE: Transmis par nos ancêtres
18. VALLONGUE: Surplombée par le Camp Romain
19. SOURCE: Béchamp
20. GROTTES: Patrimoine naturel, cache, repaire
21. SILOS: Amphores creusées dans la roche
22. CAMISARDS: Gens du peuple qui portent de simples chemises
23. STATION: Etablissement spécialisé dans le traitement d'affections par les eaux minérales
24. REVOLTE: Dont l'événement déclencheur est l'assassinat de l'abbé du Chayla au Pont-de-Montvert
25. THYM: Plante aromatique
26. CAPITELLES: Abris en pierre sèche